



RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES DES AGENTS DE SERVICE HOSPITALIERS ET MÉDICO-SOCIAUX

Public / Pré-requis :

- Agents des services hospitaliers (ASH) ou agents de service exerçant en SAAD, EHPAD ou établissement de santé, public ou privé, justifiant d'au moins 3 mois d'ancienneté, qui seront sélectionnés par leurs employeurs (par entretien de positionnement)
- Pas de condition de qualification pré-requise

Groupe de 8 à 15 personnes

Objectifs :

- Améliorer et sécuriser sa pratique professionnelle auprès des personnes soignées.
- Une posture professionnelle (bienveillance, empathie).
- Protéger la personne âgée (chutes, propagation virus...).
- Capacité à observer, transmettre.
- Organisation du travail en équipe.
- La relation avec les résidents, aidants, membres de l'équipe.
- Éthique professionnelle (confidentialité, secret professionnel, comportement).
- La réalisation de soins : critères de qualité, respect et intimité, soins d'hygiène et de confort, ergonomie.
- Transmission des informations.



Référents Territoriaux :

Coordination : M. COHEN
Pédagogique : Mme HUET- BOYER
Administratif : Mme NOUËT

Référents de sites :

Coordination

Lannion : M. GUILLOU
Paimpol/Tréguier : Mme MAHE
Saint-Brieuc : M. COHEN

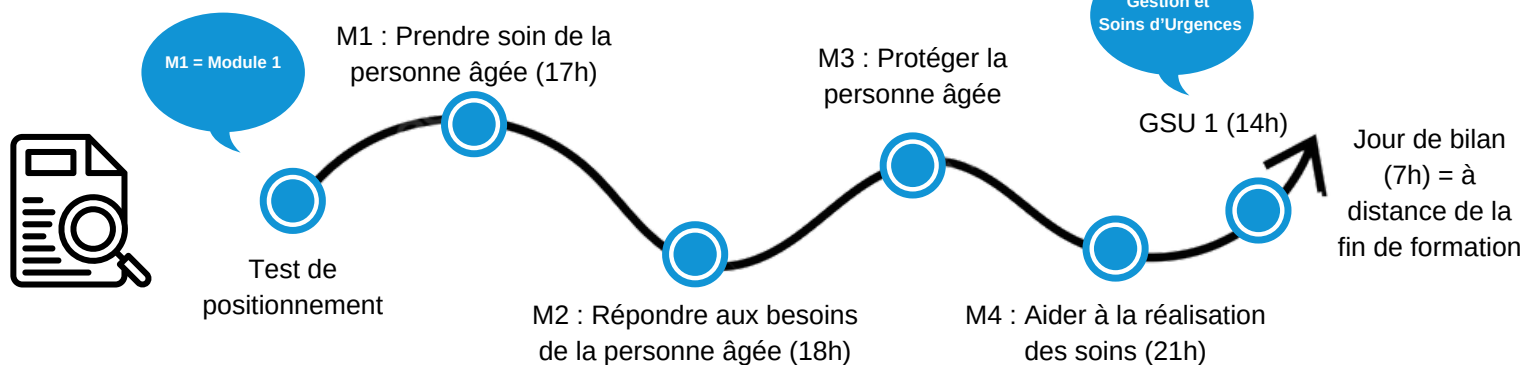
Référents pédagogiques

Lannion : M. BARBA
Paimpol/Tréguier : Mme BOUVAT
Saint-Brieuc : Mme HUET-BOYER

Référents administratifs

Lannion : Mme DELEU
Paimpol/Tréguier : Mme MERLE
Saint-Brieuc : Mme NOUËT

Contenu et programme :



Moyens pédagogiques :

- Échanges interactifs entre formateurs et participants
- Apports et réactualisation des connaissances théoriques
- Étude de situations / Travaux pratiques
- Travail individuel et collectif
- Retour sur expériences

Suite de parcours :

- Construire un projet professionnel en s'appuyant sur ce parcours pour la formation conduisant au diplôme d'état aide-soignant soit par :
- La consolidation du projet à murir
 - L'entrée en IFAS
 - La validation des acquis de l'expérience professionnelle

Durée : 84 heures sur 3 périodes distinctes

Tarif TTC : 1033 € / personne

Taux de satisfaction : 99% sur la 1ère session 2024

Taux de réussite : 100 % sur la 1ère sessions 2024

Débouchés : postes sur lesquels ces connaissances théoriques et pratiques sont nécessaires

Employabilité : étude en cours

Formation non éligible au CPF

CALENDRIER



QUALIOP
C1 - I1, I2 & I3 / C2 - I5 & I6 / C3 - I9

Mise à jour le 19/12/2024